



## Réalisation de films sur la gestion des déchets d'un territoire

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

**Mayenne Communauté**

10 rue de Verdun

<https://www.mayenne-communaute.net/>

GERGAUD

Gaëtane

Pays de la Loire

[gaetane.gergaud@ademe.fr](mailto:gaetane.gergaud@ademe.fr)

Mots-clés: Espace privé MENAGE, PREVENTION DES DECHETS,

### CONTEXTE

---

**Description du contexte de l'action:**

De nombreuses vidéos de sensibilisation sur la gestion et la prévention déchets existent déjà, comme celles d'Eco-Emballage présentant les différentes filières de recyclage du tri sélectif. Très pédagogiques, il s'agit de supports de sensibilisation efficaces auprès des usagers.

L'idée de notre action était donc de compléter ces vidéos déjà à notre disposition en créant nos propres films sur la gestion des déchets d'un point de vue local (devenir des déchets, redevance incitative mise en place en 2014 et politiques de prévention) ; ce qui intéresse encore plus les habitants de notre territoire puisqu'ils se sentent plus concernés.

Cette action a été menée avec le Cybercentre de la CC du Pays de Mayenne et le tournage s'est déroulé avec 2 chantiers « argent de poche » (financé par la ville de Mayenne) regroupant au total 8 jeunes de 16 à 18 ans.

### OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

**Objectifs généraux:**

- Apporter aux usagers de la CCPM une vision globale de la gestion des déchets sur leur territoire grâce à un outil de sensibilisation efficace qu'est la vidéo, ce qui leur permet de prendre conscience des enjeux environnementaux mais aussi de voir les actions de prévention menées pour les accompagner à réduire leur production de déchets.

- Apporter des réponses aux interrogations des habitants sur la redevance incitative (système mis en place en 2014).

- Mettre en avant les actions de prévention.
- Faire participer des jeunes à la réalisation des vidéos, ce qui permet de les sensibiliser à la thématique des déchets.
- Impliquer les acteurs de la gestion des déchets, en mettant en avant leurs rôles, notamment ceux des agents du service collecte.

### Résultats quantitatifs:

Ce sont au total 3 courts métrages, de 10 à 15 minutes chacun, qui ont été réalisés. Une première vidéo, à visée pédagogique, explique le devenir des déchets de la CCPM, de la pré-collecte jusqu'au traitement. Une seconde vidéo expose les enjeux et intérêts de la mise en place de la redevance incitative. Elle répond à ces 3 questions : pourquoi, comment et quels résultats ? Enfin, une dernière vidéo met en avant les initiatives de la CCPM en matière de prévention déchets, en particulier les actions sur le compostage.

La première vidéo sera diffusée pour la première fois le 27 novembre 2015, en première partie d'une soirée projection-débat sur les déchets. Nous attendons 200 personnes pour l'occasion.

L'ensemble des vidéos sera disponible à la fin de l'année sur le site internet de la collectivité et pourra servir de support lors d'interventions de sensibilisation auprès des scolaires et habitants de la CCPM.

### Résultats qualitatifs :

Pour le moment, les vidéos ont seulement été visionnées par les différents participants au projet et notamment les acteurs présents dans la gestion et la prévention déchets de notre territoire. Tous ont été satisfaits du rendu et ont souligné la vertu pédagogique de ces vidéos.

## MISE EN OEUVRE

### Planning:

- février 2015: rencontre des partenaires (Cybercentre et service animation-jeunesse de la CCPM) pour leur exposer le projet.
- printemps 2015: réalisation d'un plan détaillé pour chaque vidéo, précisant le contenu, les intervenants et les images à filmer.
- juin 2015 : contact des acteurs intervenant dans les vidéos pour leur expliquer le projet
- début juillet 2015 : planification de la semaine de tournage
- fin 2015 : semaine de tournage
- fin été - automne 2015 : montage (et rédaction des textes pour la voix off)

### Année principale de réalisation:

2014

### **Moyens humains :**

L'animateur prévention de la CCPM a porté le projet tout au long de ces étapes.

L'animateur du Cybercentre a été très impliqué en particulier pendant le tournage et le montage des vidéos.

2 chantiers "argent de poche" composés chacun de 4 jeunes ont participé à la phase de tournage, durant 1 semaine (1/2 journée pour chaque chantier).

Des agents du service collecte ont participé au tournage en étant soit interviewés, soit filmés dans leur travail.

### **Moyens financiers :**

Aucun achat n'a été effectué puisque le Cybercentre avait déjà le matériel nécessaire en sa possession.

Les chantiers "argent de poche" ont été financés par la ville de Mayenne (600 euros au total).

### **Moyens techniques :**

Matériel du Cybercentre: 2 appareils photo/caméra, 2 trépieds, 1 caméscope, un micro, un logiciel de montage, ordinateurs.

un minibus pour les déplacements lors de la semaine de tournage.

### **Partenaires mobilisés :**

Cybercentre (humain, matériel, technique).

Ville de Mayenne (financier).

L'ensemble des acteurs de la gestion des déchets sur notre territoire (humain), qui ont participé au tournage.

## **VALORISATION**

---

### **Facteurs de réussite :**

Cette action est reproductible à condition d'avoir le matériel adéquat pour un bon rendu final. D'où l'importance des partenaires mobilisés (Cybercentre).

### **Difficultés rencontrées :**

L'utilisation de vidéos présentant la gestion des déchets sur une collectivité est un moyen original et efficace de sensibiliser les habitants.

### **Recommandations éventuelles:**

Il ne faut pas négliger la phase de préparation en amont du tournage. Les vidéos doivent être anticipées en déterminant le contenu, les intervenants et les images. De même, il faut prévoir du temps

pour la phase de montage qui est très chronophage.

Type de programme :  
Programme Local de Prévention

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

---

[Découvrir](#)

Dernière actualisation de la fiche : **novembre 2020**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.

